

Conception ontologique et Rites de conservation du corps humain en Egypte ancienne et dans le reste de l'Afrique noire moderne.

Pr Mouhamadou Nissire Sarr

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

mouhamadounissire.sarr@ucad.edu.sn

Résumé : Dans cet article, nous évoquerons les sources égyptiennes de l'époque pharaonique et celles des auteurs classiques pour élucider la perception ontologique du corps humain et les rites qui rendent l'effectivité de la préservation éternelle du cadavre afin de lui éviter la seconde mort. La seconde mort est celle qui consiste à disparaître de la mémoire collective de ses parents et de la société toute entière. C'est ce qui explique pourquoi les sociétés négro-égyptiennes endeuillées célébraient la mort par le deuil, la purification du corps, sa conservation par la momification, sa mise en sarcophage, la célébration des rites d'enterrement, l'édification de la tombe et l'établissement des stèles funéraires pour l'identification du défunt pour son intégration dans la société des morts. Ce processus de socialisation du mort est décrit techniquement dans les textes hiéroglyphiques. Il s'agit dans cette contribution de revisiter ces textes.

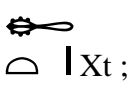
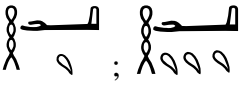




Abstract : In this article, we will mention the Egyptian sources of the Pharaonic period and those of the classical authors in order to explain the ontological perception of the human body and the rites which enable the everlasting preservation of the corpse to avoid the second death. The second death is the disappearance from the collective memory, that of one's parents and of society as a whole. This is the reason why bereaved Negro-Egyptian societies celebrated death through mourning, the purification of the body, its preservation through mummification, its placing in the sarcophagus, the celebration of burial rites, the construction of the tomb and the erection of funerary stele for the identification of the deceased and his integration into the society of the dead. This process of socialization of the dead is technically described in hieroglyphic texts. This contribution aims to re-examine these hieroglyphic texts.

Mots-clés : Mort, Corps, Purification, Cadavre, Conservation, Enterrement

Keywords: Death, Body, Purification, Corpse, Conservation, Burial.

Introduction


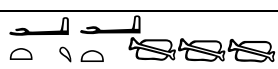
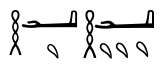

Les Égyptiens ont usé de différents vocables pour désigner le corps. Parmi ces vocables, nous




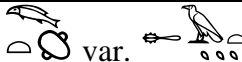





pouvons citer :  Xt ;  Haw ;  at ;  jwf ;
 Dt ;  XAt.


La préservation du corps, pour le rendre éternel, est tributaire des rites funéraires appliqués à la momie à l'occasion des funérailles. Nous nous proposons d'examiner ces rites à la lumière de la documentation égyptologique, pour nous permettre de rendre intelligible le caractère ontologique du corps humain. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les sources égyptiennes, les textes grecs et la documentation ethnographique, en adoptant le plan suivant :

Nous nous intéresserons d'abord aux termes en langue égyptienne pour désigner le corps, ensuite nous axerons notre réflexion sur les rites d'éternité notamment les rites de la peau berceau, la momification, et enfin nous nous focaliserons sur les rites d'inhumation.

1. Termes en langue égyptienne pour désigner le corps

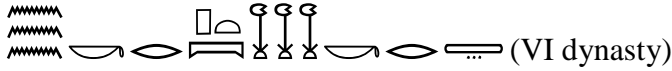
Egyptien ancien	Translittération	Traduction
	jwf	La viande, Viande des Hommes, des dieux, souvent dans le sens du corps et du ventre. Dans l'au-delà, cette expression désigne la viande d'une divinité. (Wb. 1, 51)
	at	<i>Das einzelne Glied des Körpers</i> (Wb. 1, 160 : 14)
	@a(w)	<i>Körper, Leib</i> , (Wb.3, 37)
	Xt	<i>Leib, Bauch</i> (Wb. 3, 356) ; <i>der Leib als Sitz von Atem, Seele ; der Gedanken ; von Furcht</i> : le corps come siège du souffle,

		de l'âme, de la pensée, de la peur et de la popularité (Wb. 3, 357 : 2-3-4).
Copte	àhàht \$ei	
	çA	<i>Als etwas, das Tote zählt beim Eintritt in den Himmel</i> (Wb. 3, 221 : 17).
	çA	<i>Als Bez. Der Tote</i> (Wb. 3, 221 : 16)
	çAw	<i>Als Glieder der Feinde gedacht</i> (Wb. 3, 220)
 var. 	\$At	<i>Corpse</i> (cadavre) (Gardiner, 1988, p. 477).
	\$At	<i>The physical body</i> (Budge, 1967, Lviii)
	saHw	Un mot déterminé par la momie s'étendant sur son lit de mort comme le corps \$At. Cela indique un corps qui a obtenu un degré de connaissance, de puissance et de gloire par lequel il devient désormais durable et incorruptible (Budge, 1967, Lx)
	tw	Le corps comme statut
	Dt	Le corps par opposition à l'âme ba (Hannig, 2014, p.741)

À la lumière de ce lexique tiré du dictionnaire de Berlin, nous pouvons affirmer que les anciens Égyptiens avaient une perception dynamique du corps. Ils distinguaient de manière nette le corps physique du corps spirituel. Le corps physique, lavé, momifié, paré de bijoux, purifié par l'encens reste dans la tombe, alors que le corps spiritualisé par la récitation des  (*Verklärungssprüche, Verklärungstexte*), divinisé par la suite, accompagne l'âme dans le monde des dieux. C'est ce qui est traduit clairement dans ce passage du Texte des Pyramides des périodes de la cinquième, sixième Dynastie et de l'époque ptolémaïque, qui dessine de manière tout à fait expressive le destin du corps et de l'âme :



« l'âme au ciel, le corps 𓂏𓂏𓂏 à la terre »



« ton essence appartient au ciel, ton corps à la terre »



Ces textes de l'époque de la période de l'Ancien Empire et de l'époque grecque précisent le

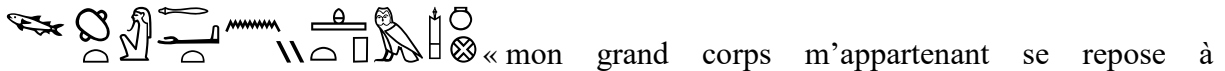
destin terrestre ou chthonien du corps physique qu'on peut aussi appeler



Budge (1967, Lviii) le définit « comme un mot qui semble être lié à l'idée de quelque chose qui est susceptible de se décomposer ». C'est ainsi qu'il donne des précisions intéressantes le concernant. Le mot peut aussi être appliqué au corps momifié dans la tombe, comme nous l'apprenons à travers cette inscription hiéroglyphique :



« Mon corps khat, il est enterré ». Ce même corps est attribué à Osiris dans le chapitre 162 du Livre des morts relevé par Lepsius et le texte mentionne qu'il se repose à Hermopolis :



« mon grand corps m'appartenant se repose à Hermopolis ». Mais le corps ne se repose pas dans la tombe, inactif, car par les prières et les cérémonies du jour de l'inhumation, il est doté du pouvoir de se transformer en



ou corps spirituel. Ce corps spirituel survit suite aux rites de momification décrits à la fois dans les sources égyptiennes, les sources grecques et les travaux des égyptologues.

2. Rites de protection du corps

2.1. La peau berceau

L'idée de la peau berceau comme moyen de renaissance pour le mort avait été développée par A. Moret (1927 :60-64) dans ses travaux. Cette idée peut être mise en parallèle avec le costume funéraire d'Osiris et du mort qui se résume à une étoffe faite par Horus pour le compte de son père Osiris. Cette étoffe, considérée comme un linceul ou comme le lit, personnifiés par les déesses Nout et Tjait, sont considérés comme les mères du défunt. Un passage des Textes des Pyramides l'exprime en ces termes :



Alors le grand dort sur sa mère, Nout.



Ta mère Tait t'habille,



elle t'élève au ciel en ce nom de Djeret,



celui qu'elle a trouvé,



est son Horus, ô Isis ; prends sa main à Rê, qui appartient à l'horizon.






Cette documentation épigraphique peut être renforcée par les fouilles archéologiques effectuées dans la vallée et les descriptions ethnographiques des auteurs des temps modernes. L'utilisation de la peau de bête pour protéger le corps du défunt est commune à la fois à l'Égypte pharaonique, aux cultures nubiennes et à celles des peuples de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'ouest. Jean Vercoutter (1992 : 102) décrit les rites de sépultures et d'enterrements des peuples de l'époque néolithique et prédynastique dans la vallée du Nil en ces termes : « lorsque l'état de la sépulture l'a permis, on a constaté que les corps étaient enveloppés dans une natte, un tissu ou une peau ; parfois par deux de ces éléments pour un seul cadavre. Celui-ci peut être aussi enfermé dans une sorte de manne ou, du moins, protégé

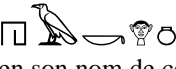


par un bâti de bois et de clayonnage ». Chez les Nubiens du groupe A, B. Midant-Reynes (1992 : 208) note l'utilisation de l'ocre pour recouvrir les corps des défunts.

2.2. La momification


Les historiens grecs ont été les premiers à donner une description détaillée des différentes étapes du rituel de la momification, notamment Hérodote d'Halicarnasse et Diodore de Sicile. À propos de ce rituel, Hérodote (II, 86) rapporte :

« D'abord à l'aide d'un fer¹ recourbé, ils extraient le cerveau par les narines, partie par l'opération de ce fer, partie grâce à des drogues qu'ils versent dans la tête. Ensuite, avec une pierre d'Éthiopie tranchante, ils font une incision le long du flanc et retirent tous les intestins, qu'ils nettoient et purifient avec du vin de dattier, et purifient une seconde fois avec des aromates broyés. Puis ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et de tous autres aromates, à l'exception de l'encens, et le recousent. Cela fait, ils salent le corps en le

¹ Les Égyptiens se sont servis de l'expression  biA pour désigner le fer ;  biA désigne aussi le firmament (Gardiner, 1988 : 492). Le lieu où on exploitait le minerai, se lit  avec une autre variante  biAw (Gardiner, *op. cit.*, p. 492). Pour Cheikh Anta Diop (1973 : 534), « à l'époque où les Égyptiens édifiaient la grande pyramide de Kéops, ils avaient déjà maîtrisé la technique métallurgique d'extraction du fer à partir du minerai, et utilisaient celle-ci pour fabriquer non pas des objets votifs ou magiques mais des outils pour travailler dans la vie quotidienne ». Pour W. Helck (1975, col. 1209-1210), son origine céleste le rendait particulièrement adapté aux amulettes, mais aussi aux outils modèles magiques de l'ouverture de la bouche ; on le décrivait aussi comme un os mythique du dieu de la tempête Seth. Dans les textes des Pyramides, il est question des cordes de fer pour l'ascension au ciel de Pharaon (Faulkner, 1969 : 41) :  biA « Mais tu te baigneras dans le firmament étoilé » (Pyr. 138 b)

 biA « Tu descendras sur les fers aux bras d'Horus en son nom de celui qui est dans la barque hkenou » (Pyr. 138 c). Et du trône céleste de fer sur lequel s'assied le défunt roi :  biA « Il s'est assis sur son siège en fer » (Pyr. 1562 b),  biA ayant dans sa main un sceptre en fer (Pyr. 1562 c).

(Faulkner, *op. cit.*, p. 236). Le savant allemand s'est également préoccupé du fragment de la grande pyramide de Khéops. Il précise : « Étant donné que le fragment cité du revêtement de la pyramide de Khéops est probablement d'origine récente et que la datation d'autres objets en fer anciens est incertaine, des preuves fiables de fer tellurique traité ne peuvent être trouvés qu'à la 18^e dynastie, en grande partie comme une importation du Nord ». C'est ainsi qu'il note que Thoumosis III répertorie quatre récipients en fer avec des poignées en argent de Tanaja (Péloponnèse) et fait don d'un récipient en fer au temple d'Amon. Les lettres d'Amarna mentionnent des armes de fer du Mittani. La momie de Toutankhamon portait un poignard en fer avec un pommeau en cristal de roche, probablement un cadeau de l'étranger. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'utilisation de

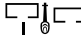

l'expression  biA n pt « le fer du ciel » qui vient de Syrie-Palestine (R. Hannig, 2014 : 309). Le fer garde ses propriétés chimiques mais également médicamenteuses parce que quand il est moulu dans l'eau, on peut l'utiliser pour soigner les gonflements corporels.

recouvrant de natron² pendant soixante-dix jours ; ils ne doivent pas le laisser dans le sel plus longtemps. Quand les soixante-dix jours sont écoulés, ils lavent le mort, enveloppent tout son corps de bandes taillées dans un tissu de byssos, avec une couche de gomme (que les Égyptiens emploient ordinairement au lieu de colle)». Un autre historien grec, Diodore (I, XCI) rapporte des faits liés à la momification du corps du défunt. À ce sujet, il nous précise :

«Ceux qui sont chargés du soin des funérailles appartiennent à une profession qui se transmet de père en fils. Ils présentent aux parents du mort une note écrite de chacun des modes d'ensevelissement et leur demandent de désigner celui qui leur convient. Les conventions arrêtées, ils reçoivent le corps et le remettent à celui qui s'appelle le gramate : il circonçoit dans le flanc gauche du cadavre, couché par terre, l'incision qu'il faut pratiquer. Ensuite vient le paraschiste, qui tenant à la main une pierre éthiopienne, fait l'incision de la grandeur déterminée. Cela fait, il se sauve en toute hâte, poursuivi par les assistants qui lui lancent des pierres et profèrent des imprécations comme pour attirer sur lui la vengeance de ce crime ; car les Égyptiens ont en horreur celui qui viole le corps d'un des leurs et qui le blesse ou exerce quelque autre violence ». En plus du gramate et du paraschiste, Diodore note la participation des professionnels de la momification notamment les embaumeurs. Ils «jouissent de beaucoup d'honneurs et de considération parce qu'ils sont en relation avec les prêtres et que, comme ceux-ci, ils ont leurs entrées dans le sanctuaire »³.

L'auteur grec décrit par la suite la technique de momifier des prêtres de l'ancienne Égypte : *«Réunis autour du corps pour l'embaumer, l'un d'eux introduit, par l'ouverture de l'incision pratiquée, la main dans l'intérieur du corps. Il en extrait tout ce qui s'y trouve, à l'exception des reins et du cœur ; un autre nettoie les viscères en les lavant avec du vin de palmier et des essences. Enfin, pendant plus de trente jours, ils traitent le corps, d'abord par de l'huile de cèdre et d'autres matières de ce genre, puis par la myrrhe, le cinnamomum et autres essences*

²La substance la plus importante utilisée par les Égyptiens pour embaumer leurs cadavres était le bicarbonate de sodium. La soude s'obtenait en Haute-Égypte près d'Elkab, où on la voit encore aujourd'hui recouvrir le sol du désert en flaques comme de la neige, en Basse-Égypte près d'un couvert mis pour animaux de compagnie, où l'on peut sans doute reconnaître l'oasis de Wadi Natrun, le champ de sel des textes anciens. Outre la soude, la poix des cèdres du Liban joua également un rôle majeur, le plus souvent décrite par les modernes comme de l'asphalte dans le célèbre texte de l'Admonition du Sage égyptien que Gardiner nous a rendu accessible, l'interruption de la mer le trafic avec Byblos dans les temps turbulents après l'effondrement de l'ancien empire est déploré, car ni les cèdres pour l'enterrement des momies ni la malchance de celui-ci, qui est utilisé jusqu'en Crète pour embaumer les princes, ne viennent en Égypte (K. Sethe, 1934, p. 212).

³Ce sanctuaire pourrait désigner la maison de momification appelée en égyptien ancien  *pr-nfr (stâtte der Balsamierung)* (Wb. 1, 517, 11) ou  *wab.t (Balsamierungsstâtte)* (Wb. 1, 284, 4). Elle est largement représentée dans les mastabas des hauts fonctionnaires de l'Égypte de l'Ancien Empire. Le cortège s'y rend en compagnie du prêtre *out*, du *khériheb* et des *Djerti* (Sarr, 2001 : 39-41).

odoriférantes, propres à la conservation. Ils rendent ainsi le cadavre dans un état d'intégrité si parfait que les poils des sourcils et des cils restent intacts, et que l'aspect du corps est si peu changé qu'il est facile de reconnaître la figure de la personne». Diodore décrit enfin une coutume égyptienne, bien négro-africaine qui consiste à garder les corps de leurs ancêtres dans des chambres bien aménagées : «*Ainsi, la plupart des Égyptiens, qui conservent dans des chambres magnifiques les corps de leurs ancêtres, jouissent de la vue de ceux qui sont morts depuis plusieurs générations, et, par l'aspect de la taille, de la figure et des traits ces corps ils éprouvent une satisfaction singulière : ils les regardent en quelque sorte comme leurs contemporains*».

Il ressort de ces deux études que les Égyptiens avaient un profond respect pour leurs morts. Non seulement, ils se donnaient la peine de bien traiter le corps lui éviter une pire décomposition mais cette pratique relevait d'une conception très forte des anciens Égyptiens pour retrouver une seconde vie. À la suite de la momification, le corps est mis dans un sarcophage en bois ou en albâtre pour sa conservation dans la durée.

2.3. La mise en sarcophage

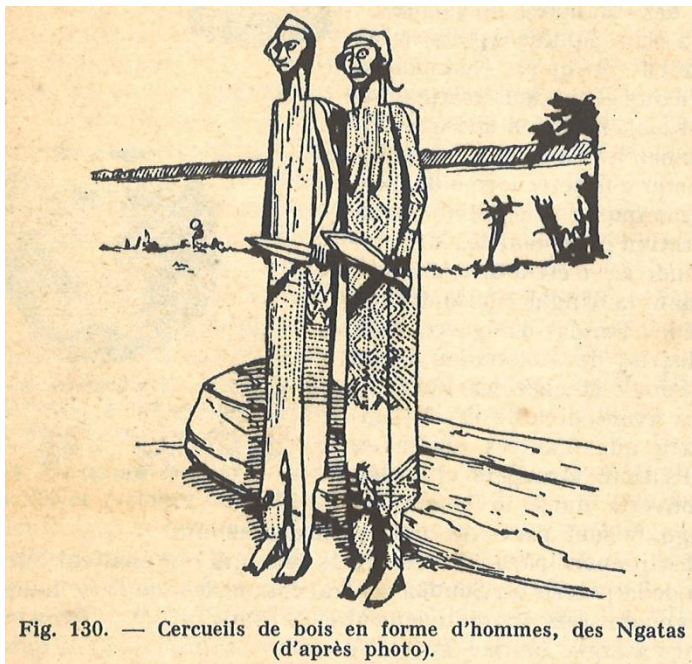
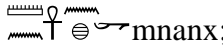




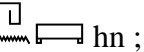
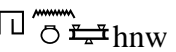
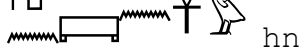




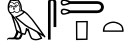
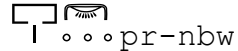




Fig. 130. — Cercueils de bois en forme d'hommes, des Ngatas (d'après photo).


L'usage du sarcophage est connu aussi bien en Egypte ancienne que dans certaines coutumes négro-africaines. P. Schebesta (in : H. Baumann et D. Westermann, 1948 : 206) note l'usage chez les Koundou, peuples Bantu, « des cercueils dont les couvercles en bois sont en forme de figurine humaine de grandeur naturelle ». Ce motif lui rappellerait des pratiques égyptiennes. Les anciens Égyptiens ont usé différents vocables pour désigner le sarcophage. Nous pouvons

les citer avec leur variante graphique :  mn-anx ;  nb-anx ;  afdt ;  qrs-w ;  Drwt ;  hn ;  hnw ;  hn
 n-anxw ;  Sait (R. Hannig 2014, p. 1087). Le vocabulaire de langue égyptienne est suffisamment riche pour qualifier le sarcophage en forme de momie  wt, une partie de ce sarcophage en ivoire  wt n wt ; la couverture de ce type de sarcophage kapu n wt, en bois d'ébène ; la barque qui porte le sarcophage pour la traversée du Nil  SAbt ; le traîneau qui supporte le sarcophage  msTpt ; la chambre funéraire dans laquelle se repose le roi  pr-nbw (*die Sarkkammer, in der Königrucht*).

Le sarcophage s'identifie à la déesse Nout. C'est ce qui se lit dans certains passages des Textes des Pyramides :

 (Vous êtes donné à votre mère Nut dans la tombe de son nom) (Pyr. 616 d).

 (Pyr. 616 e).
 elle vous enferme dans le cercueil de son nom et à travers cela

 (Pyr. 616 f).

Vous montez maintenant avec elle au vrai paradis dans la tombe de son nom

Le cortège se rendait à la rive gauche du Nil pour procéder son enterrement dans une tombe d'éternité notamment les pyramides ou les mastabas bien décorés. La tombe est décrite dans les Textes des Pyramides comme moyen pour perpétuer le nom du défunt et l'inscrire dans la mémoire des générations à venir. C'est ce qui se lit dans le texte suivant :



« Solide est le nom de ce N »,



Solide est cette pyramide pour N,



Solide est sa construction comme pour l'éternité » (*Pyr.* 1663 b, c, d).

Conclusion

Dans cette étude, nous avons essayé de montrer, à travers les sources épigraphiques égyptiennes, le caractère ontologique du corps. Les Égyptiens faisaient une nette différence entre le corps physique et le corps spirituel. Pour éviter une seconde mort au corps physique, ils organisaient dignement les funérailles en l'honneur du mort, en le pleurant, en l'enveloppant dans une peau de bête et en le momifiant en le gardant jalousement dans un sarcophage et enfin en l'enterrant dans une tombe avec un matériel funéraire bien équipé. Cette tombe considérée comme un lieu de rencontre entre les morts et les vivants et richement décorée, constitue en même temps l'au-delà du mort. Selon Cheikh Anta Diop (1982, p. 39), l'édification de la tombe se justifie dans le cadre de la vie sédentaire, propre au berceau méridional (Éthiopie, Sahara, Égypte, Afrique noire moderne). C'est dans ce berceau qu'on découvre rarement des coutumes relatives à l'incinération du cadavre. La visite des cimetières, est l'une des rares occasions où on communique avec ses ancêtres en leur offrant des libations, des offrandes et en priant pour le repos en paix de leurs âmes. Si bien que « lorsqu'on veut accroître ses chances dans la vie quotidienne, au sujet d'une démarche précise, on va faire le tour du tombeau des Ancêtres. D'où l'expression valaf, *ver-seg*= faire le tour des cimetières= chance (Diop, 1982, p. 40).

Bibliographie

Baumann, H. et Westermann, D., 1970, *Les peuples et les Civilisations de l'Afrique*, Paris, Payot.

Budge, E. A. Wallis, 1895, *The Egyptian Book of the Dead. (The Papyrus of Ani) Egyptian Texttransliteration and Translation*, New York, Dover Publication, INC.

Diodore de Sicile, 1846, *Bibliothèque Historique*. Traduction nouvelle avec une préface, des notes et un index par M. Fred. Hofer, Paris, Charpentier, tome ?.

Diop, C. A., 1973, «La Métallurgie du fer sous l'Ancien Empire égyptien», *Bulletin de l'I.F.A.N.*, XXXV, sér. B, n03, p. 532-547.

Diop, C. A., 1982, *L'Unité culturelle de l'Afrique noire. Domaine du Patriarcat et du Matriarcat dans l'Antiquité classique*, Paris, Présence Africaine.

Erman, A., Grapow, H., 1982, *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*, Berlin, Akademie-Verlag.

Faulkner, R. O., 1969, *The ancient Egyptian Pyramid Texts*, London, Oxford University Press

Gardiner, S. A., 1988, *Egyptian Grammar. Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*, Oxford, Griffith Institute.

Hannig, R., 1995, *Die Sprache der Pharaonen. Grosses Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v. Chr.)*, Mainz, Verlag Philipp von Zabern.

Hannig, R., 2014, *Grosses Handwörterbuch Deutsch-Ägyptisch*, Darmstadt, WBG (wissenschaftliche Buchgesellschaft).

Helck, W., 1975, «Eisen», *Lexikon der Ägyptologie*, Band. I., Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1209-1210.

Moret, A., 1927, *Mystères égyptiens*, Paris, Armand Colin.

Reynes, B. M., 1992, *Préhistoire de l'Égypte. Des Premiers hommes aux Premiers Pharaons*, Paris, Armand Colin.

Rusch, A., 1922, *Die Entwicklung der Himmelsgötting Nut zu einer Totengottheit*, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung.

Sarr, M. N., 2001, *Funérailles et Représentations dans les tombes de l'Ancien et du Moyen Empires égyptiens : cas de comparaison avec les civilisations actuelles de l'Afrique noire*, Hamburg, Lit Verlag.

Sethe, K., 1934, Zur Geschichte der Einbalsamirung bei den Äyptern und einiger damit verbundener Bräuche, *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Phil.-hist. Kl., (SPAW)*, 13, Berlin.

Sethe, K., 1960, *Die Altägyptischen Pyramidentexte*, Hildesheim, Georg OlmsVerlagsbuchhandlung.

Veroutter, J., 1992, *L'Égypte et la Vallée du Nil. Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, Paris, Presses Universitaires de France.